



À L'USAGE
DU PUBLIC

LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Bilan annuel 2021



L'ANNÉE 2021 EN QUELQUES CHIFFRES...

Concertation

- ↗ • **103** personnes ou structures rencontrées pour la mise en œuvre des actions
- **9** nouvelles conventions avec des propriétaires ou ayants-droit (86 au total)

Connaissance

- ↗ • **14** études ou inventaires naturalistes conduits
- Plus de **1 000** données espèces inventoriées en 2021

Accueil / Sensibilisation du public

- ↗ • **358** animations scolaires et
133 animations grand public organisées
- **7 500** scolaires et
1 500 " grand public " ont participé à ces animations
- **179 000** personnes comptabilisées en visites libres

Gestion et entretien des sites

- ↗ • **32** sites ENS ont fait l'objet de travaux
- **59** chantiers réalisés dont
39 réalisés avec des associations d'insertion
- **785** journées de personnes en insertion

Budget

- ↗ • **780 000 €** de dépenses (ENS et mesures compensatoires)
- **344 000 €** de recettes de la taxe d'aménagement



SOMMAIRE

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'ORNE

I	Les sites Espaces Naturels Sensibles de l'Orne	p. 2-9
	1 - Typologie des Espaces Naturels Sensibles	
	2 - Les sites ENS définis comme prioritaires	
	3 - Les sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CEN) avec l'aide du Département	
	4 - Les sites d'intérêt local	
	5 - Les sites prévus en extension d'ENS actuels	
	6 - Les sites (terrains) mesures compensatoires	
	7 - Le patrimoine naturel remarquable des ENS de l'Orne	
	8 - La carte de localisation des sites	
II	Les moyens financiers et humains	p. 10-13
	1 - Rappel	
	2 - Bilan budgétaire 2021	
	2.1 - ENS > recettes / dépenses	
	2.2 - Mesures compensatoires	
	3 - Moyens humains	
III	Le bilan des actions 2021	p. 14-35
	1 - La mise en place des nouveaux périmètres ENS	
	2 - Les acquisitions	
	3 - Les conventions	
	4 - Les bases de données/SIG	
	5 - Les études	
	6 - La gestion et l'aménagement des sites	
	6.1 - Montage de projets	
	6.2 - Actions dans les ENS gérés par le Département	
	6.3 - Actions dans les ENS gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CEN)	
	7 - Les aides aux porteurs de projets dans les ENS	
	8 - Les ENS et la directive européenne « habitats » Natura 2000	
	9 - L'accueil et la sensibilisation du public	
	9.1 - Accueil du public	
	9.2 - Publications / Expositions	
	10 - La communication	
IV	La revue de presse 2021	p. 36-37



I - LES SITES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'ORNE

La politique en faveur des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** a été définie par la loi du 18 juillet 1985, révisée par la loi du 2 février 1995. Elle donne aux Départements la compétence et les moyens juridiques et financiers de mettre en œuvre une politique cohérente de préservation des sites, paysages et milieux naturels remarquables.

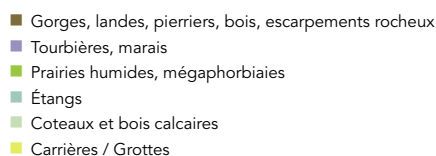
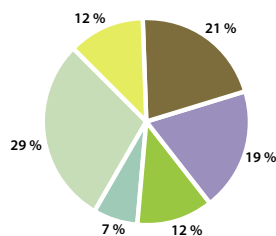
La politique en faveur de ces espaces vise à protéger et gérer de manière concertée un patrimoine biologique, géologique et paysager. Mais à la différence d'autres outils de protection de l'espace, le dispositif ENS doit permettre l'accès au public, par un programme d'aménagement et d'animations adapté, qui ne porte pas préjudice au milieu.

Aujourd'hui, 40 sites, choisis en raison de leur intérêt écologique et paysager majeur, ont reçu le label ENS dans le département, soit plus de 2000 hectares classés.

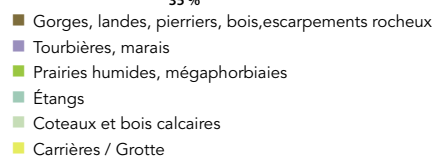
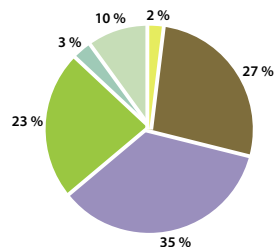
La plupart des sites sont gérés par le Conseil départemental en partenariat avec les collectivités, les agriculteurs, les associations ou les propriétaires privés dans le cadre de conventions. D'autres font l'objet d'une gestion par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie ou les collectivités, avec l'aide du Département.

1. Typologie des Espaces Naturels Sensibles

Pourcentage du nombre d'ENS par type de site



Pourcentage de la surface des ENS par type de site



2. Les sites ENS définis comme prioritaires

Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (~)	Année d'inscription ENS	Date de validation périmètre (ZP : Zone de préemption)	Surfaces acquises à l'aide de la TDENS	Date du plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
MARAI DU GRAND-HAZÉ	BELLOU-EN-HOULME, BRIOUZE	Marais tourbeux , prairies, mégaphorbiaie, landes humides	ZNIEFF I et II, Arrêté Biotope, Natura 2000	229 ha	1992	1992 (ZP)	29 ha 74 a	2011	oui
PRAIRIES DE CAMPIGNY	CANAPVILLE	Prairies humides , mégaphorbiaie	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Arrêté Biotope	8 ha 90 a	1992	1992 (ZP)	7 ha 7 a	2018	oui
VAUDOBIN	BAILLEUL, GUÉPREI	Gorges, landes, escarpements rocheux, pierriers , mégaphorbiaie, boisements, landes	ZNIEFF I, site inscrit	15 ha	1992	1992 (ZP)	4 ha 67 a	2017	oui
GORGES DE VILLIERS	LA FERTÉ-MACÉ, ST-OUEN-LE-BRISOULT, ST-PATRICE-DU-DÉSERT	Gorges, landes, pierriers, bois , escarpements rocheux, mégaphorbiaie	ZNIEFF II	23 ha 61 a	1992	1995 (ZP)	14 ha 97 a	2020	oui
TOURBIÈRE DES PETITS RIAUX	LA LANDE-DE-GOULT	Tourbière acide de pente, lande	ZNIEFF I et II, Natura 2000	2 ha 71 a	1992	1992	2 ha 71 a	2017	oui
COTEAU DU GLAND	TICHEVILLE	Coteau calcaire sec , pelouse xérophile	ZNIEFF I et II, Natura 2000	10 ha 60 a	1992	1992 (ZP)		document d'objectifs Natura 2000 (2007)	ouverture ponctuelle
COTEAU DE LA BUTTE	GOUFFERN-EN-AUGE	Coteau calcaire , prairie mésophile, tourbière, fruticée, boisement	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Arrêté Bitotope	10 ha 48 a	1992	1992 (ZP)	10 ha 48 a	2010	oui
LA ROCHE D'OÛTRE ET LES GORGES DE LA ROUVRE	ATHIS-VAL-DE-ROUVRE, ST-PHILBERT-SUR-ORNE	Vallée encaissée , escarpements rocheux	ZNIEFF I et II, Site classé, Arrêté Biotope,	126 ha	1996	1997 (ZP)	14 ha 5 a (+ 20 ha 95 a communes, CDC)	2019	oui
GROTTE DE LA MANSONNIÈRE	RÉMALARD-EN-PERCHE	Ancienne carrière de craie et cavités naturelles	ZNIEFF I, Natura 2000	12 ha 86 a	2000	2002 (ZP)		document d'objectifs Natura 2000 (2007) (PNR du Perche)	visites guidées uniquement
CAMP DE BIERRE	MERRI	Camp protohistorique , pierriers, escarpements rocheux, bois, prairies humides	Site classé	12 ha	2000	2000	66 a (propriété CD 5 ha 68 a)		oui
ÉTANG DU PERRON	SAINT-GERVAIS-DU-PERRON	Étang, prairies mésophile et hygrophiles, bois	Aucun	3 ha 8 a (société ALIS)	2003	2003		2018	oui
MÉANDRES DE L'ORNE	ÉCOUCHÉ-LES-VALLÉES, GIEL COURTEILLES, PUTANGES-LE-LAC, MONT-SUR-ORNE	Gorges et vallées , prairies humides, escarpements rocheux, mégaphorbiaie, boisements, prairies	ZNIEFF I et II, Natura 2000	288 ha	2008	2010	56 a	Etude CPIE 2004 DOCOB en cours	oui



I - LES SITES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'ORNE

Les sites ENS définis comme prioritaires

Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (-)	Année d'inscription ENS	Date de validation périmètre (ZP : Zone de préemption)	Surfaces acquises à l'aide de la TDENS	Date du plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
fosse ARTHOUR	DOMFRONT-EN-POIRAIE, LONLAY-L'ABBAYE	Escarpements rocheux , landes, pierriers, bois	ZNIEFF I et II, Natura 2000	70 ha	2008	2012		En cours (en partenariat avec le CD 50)	oui
BUTTE CHAUMONT	CUISSAI, LIVAIE, ST-DENIS-S.-SARTHON, ST-NICOLAS-DES-BOIS	Pierriers	ZNIEFF I et II	14 ha	2008				non
COTEAUX HISTORIQUES DE LA BATAILLE DE NORMANDIE	COUDEHARD, MONTORMEL, GOUFFERN-EN-AUGE	Coteaux calcaires , zones buissonnantes, boisements	ZNIEFF I, OGS, site classé	97 ha	2008	2012	20 ha 42 a	2020	oui
LANDES DU TERTRE BIZET ET DE LA TABLÈRE	LONLAY-L'ABBAYE	Landes , tourbière, carrière	ZNIEFF I et II, Natura 2000	135 ha	2008	2013	2 ha 53 a	2019	visites guidées uniquement
PRAIRIE TOURBEUSE DU BEL ÉRABLE	MOULINS-LA-MARCHE	Tourbière , prairie hygrophile, landes, saulaie	ZNIEFF I et II, Natura 2000	8 ha	2008	2014			non
VALLÉE DE LA SARTHE	BARVILLE, HAUTERIVE, HÉLOUP, LE MÉLE-S.-SARTHE, LE MÉNIL-BROÛT, MIEUXCÉ, ST-CÉNERI-LE-GÉREI, ST-JULIEN-S.-SARTHE, ST-LÉGER-S.-SARTHE, LES VENTES-DE-BOURSE	Prairies humides , mégaphorbiaies, prairies tourbeuses, prairies mésophiles	ZNIEFF I et II, Natura 2000	140 ha	2008			Docob Natura 2000 (2002) (PNR Normandie Maine)	non
PERTES ET RÉSURGENCE DU GUIEL	LA FERTÉ-EN-OUCHE, LE SAP-ANDRÉ, LA TRINITÉ-DES-LAITIERS,	Prairies humides et tourbeuses	ZNIEFF I et II, Natura 2000, APPB vallée du Guiel	57 ha	2008	2014		Docob Natura 2000 (2009) (CD de l'Eure)	Visites guidées uniquement
ÉTANG DES PERSONNES	LE MAGE, LONGNY-LES-VILLAGES	Étang , prairies humides, boisements	ZNIEFF I et II, Natura 2000	74 ha	2008			Docob Natura 2000 (2003) (PNR du Perche)	non
SAINTE-EUGÉNIE	GOUFFERN-EN-AUGE	Bois calcicoles , prairies humides, prairies mésophiles et sèches	ZNIEFF II	25 ha	2008	2009		2018	oui
RUISSEAU DE CHAUDE FONTAINE	CISAI-SAINT-AUBIN, ÉCHAUFFOUR, SAINT-ÉVROULT-N.-DAME-DU-BOIS, TOUQUETTES, LA TRINITÉ-DES-LAITIERS	Bois hygrophiles et tourbeux	ZNIEFF I et II	115ha	2008				non
CARRIÈRE DE VILLEDIEU-LES-BAILLEUL	VILLEDIEU-LES-BAILLEUL	Carrière	ZNIEFF I	13 ha	2008				non
ÉTANG DE LA LANDE-FORÊT	LE GRAIS	Étang , tourbière, bois tourbeux	ZNIEFF II	13 ha	2018			2018	oui
SUPERFICIE TOTALE				1 503 ha			128 ha 81 a		



Gorges de Villiers - © D. Commenchal

3. Les sites gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie (CENN) avec l'aide du Département

Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (-)	Année d'inscription ENS	Date de validation périmètre (ZP : Zone de préemption)	Surfaces acquises à l'aide de la TDENS	Date du plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
TOURBIÈRE DE COMMEAUCHE	FEINGS	Tourbière, prairie hygrophile, landes, saulaie	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Site classé, ZICO, ZPS	3 ha 70 a (CEN en partie)	2003	2003		2018 (CEN)	oui
COTEAU DES CHAMPS GENÈTS	AUBRY-LE-PANTHOU	Coteau calcaire sec, pelouse xérophile, zones buissonnantes, boisement	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Arrêté Biotope	28 ha 72 a (CEN + CD)	2003	2003	5 ha 08 a	2008 (CEN)	oui
COTEAU DE LA BANDONNIÈRE	LONGNY-LES-VILLAGES	Coteau calcaire sec, fruticée, ripisylve	ZNIEFF I et II, Natura 2000, ZPS	4 ha 89 a	2003	2003	4 ha 89 a	2021 (CEN)	oui
COTEAU DES BUTTES ET DE LA PETITE GARENNE	SAINT-GERVAIS-LES-SABLONS	Coteau calcaire sec, pelouse méso-xérophile	ZNIEFF I et II, Natura 2000	9 ha 89 a	2003	2003		2011 (CEN)	visites guidées uniquement
COTEAU DU MONT CHAUVEL	ST-GERMAIN-DE-CLAIREFEUILLE	Coteau calcaire sec, pelouse calcicole mésophile prairies humides	ZNIEFF I	8 ha 97 a	2003	2003		2016 (CEN)	visites guidées uniquement
COTEAU DE LA COUR CUCU	CANAPVILLE	Coteau calcaire sec	ZNIEFF I et II, Natura 2000	1 ha 67 a (CEN)	2003	2003		2019 (CEN)	visites guidées uniquement
CARRIÈRE DES MONTS	MONTS-SUR-ORNE	Ancienne carrière de calcaire	ZNIEFF I	2 ha 19 a (Commune de Sentilly)	2003	2003	1 ha 29 a	1998 (CEN)	visites guidées uniquement
CARRIÈRE DE LA TOURELLE	GOUFFERN-EN-AUGE	Ancienne carrière de grès, plan d'eau, saulaie, affleurements, calcaires	ZNIEFF I	1 ha 60 a	1992			2018 (CEN)	visites guidées uniquement
SUPERFICIE TOTALE				61 ha 63 a			11 ha 26 a		

4. Les sites d'intérêt local

- Les sites d'intérêt local sur lesquels le Conseil départemental vient en accompagnement des projets de collectivités, des EPCI ou des associations (8 sites).

Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (-)	Année d'inscription ENS	Date de validation périmètre (ZP : Zone de préemption)	Surfaces acquises à l'aide de la TDENS	Date du plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
NOTRE DAME DES ROCHES	LE CHATELLIER, BANVOU	Escarpements rocheux, landes, mégaphorbiaie, boisements	ZNIEFF II	20 ha	2008	2013			en partie seulement
LANDES ROCHEUSES ET CARRIÈRE DU VIEUX SAINT-PIERRE	ST-PIERRE-D'ENTREMONT	Escarpements rocheux, landes	ZNIEFF I et II, APPB vallée du Noireau	25 ha 70 a	2008				oui
VALLÉE DU RUISSEAU DE CULOISEAU	LE MAGE, MOUTIERS-AU-PERCHE	Tourbière, marais, prairie hygrophile,	ZNIEFF I et II, Natura 2000, APPB bassin de la Corbionne	150 ha	2008			Docob Natura 2000 (2003) (PNR du Perche)	non
VALLÉES ET MARAIS DE BRETONCELLES	BRETONCELLES	Tourbière, marais, prairie hygrophile	ZNIEFF I et II, APPB bassin de la Corbionne	37 ha	2008	2009 (ZP)*	8 ha	2012 (Commune de Bretoncelles)	oui
ÉTANG DE TESSÉ-FROULAY	TESSE-FROULAY	Étang et prairies	ZNIEFF I	6 ha	2008				non
PELOUSES ET BOIS DE LA SERRE	BRULLEMAIL	Coteau calcaire	ZNIEFF I et II	13 ha	2008				non
VALLÉE DE L'ORNE ET MARAIS DE GROGNY	ARGENTAN AUNOU-LE-FAUCON, JUVIGNY-SUR-ORNE, SAI, SARCEAUX	Prairies humides, mégaphorbiaie, prairies tourbeuses, prairies mésophile	ZNIEFF I et II, Natura 2000	259 ha	2008			Docob Natura 2000 (CPIE des collines normandes)	oui
LA FUIE DES VIGNES	ALENÇON	Prairies humides et tourbeuse	ZNIEFF I et II, Natura 2000	42 ha 56 a	2008	2010 (ZP)*	6 ha	2013 (Commune d'Alençon)	oui
SUPERFICIE TOTALE				553 ha 26 a			14 ha		

* Droit de préemption délégué à la commune.

5. Sites prévus en extension d'ENS actuels (3 sites)

Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (~)	Année d'inscription ENS	Surfaces acquises à l'aide de la TDENS	Date du plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
HÉTRAIE ET PELOUSES DES DOUETS	CANAPVILLE	Coteau calcaire	ZNIEFF I et II, Natura 2000	3 ha	2008		Docob Natura 2000 (2002) (CRPF - CENN)	
COTEAU DU GLATINET	CANAPVILLE	Coteau calcaire	ZNIEFF I et II, Natura 2000	4 ha	2008		Docob Natura 2000 (2002) (CRPF - CENN)	
CARRIÈRES DES MONTS ET DES SABLONNETTES	MONT-SUR-ORNE	Carrière	ZNIEFF I	3 ha 50 a	2008			
SUPERFICIE TOTALE				10 ha 50 a				



▲ Coteaux historiques de la Bataille de Normandie - © C. Aubert

6. Sites (terrains) mesures compensatoires

Nom du site	Communes	Superficie	Financier	Cadre de la mesure compensatoire	Année de la rétrocession ou d'acquisition
PRAIRIES DE BEZION	FONTENAI-SUR-ORNE	10 ha 63 a	ALICORNE	A88	2011
MARAI DE GROGNY (LE CORNET)	SARCEAUX	12 ha 53 a	ALIS / ALICORNE	A28 / A88	2011
MARAI DE GROGNY (PARCELLE D5)	SARCEAUX	1 ha 32 a	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE	D 924	2013
PRAIRIES DES AULNAYS	MIEUXCÉ	5 ha 74 a	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE	D 924	2013
VALLÉE DE LA SARTHE (10 ÎLÔTS)	BURÉ, COULONGES-SUR-SARTHE, HÉLOUP, LE MÉNIL-BROÛT, LE MÊLE-SUR-SARTHE, LES VENTES-DE-BOURSE, MIEUXCÉ, SAINT-LÉGER-SUR-SARTHE, VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE	150 ha 78 a	ÉTAT CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE	RN 12	2014
SUPERFICIE TOTALE		181 ha			

7. Le patrimoine naturel remarquable des ENS de l'Orne



▲ Landes sèches

Les sites ENS sont constitués d'une mosaïque d'habitats naturels dont certains sont remarquables et classés d'intérêt européen.

En particulier :

- les landes qui représentent une surface totale de 55 ha,
- les milieux tourbeux (tourbière / bois tourbeux...) d'une surface d'environ 60 ha,
- les pelouses calcaires d'une surface d'environ 40 ha.



▲ Pelouses calcaires

Ces milieux abritent une flore et une faune rares et menacées

Flore

- 9 espèces protégées au niveau national dont deux d'intérêt européen (Flûteau nageant, Trichomanes élégants),
- 48 espèces protégées au niveau régional.

Faune

- 11 espèces d'oiseaux sont d'intérêt européen (annexe 1 de la directive oiseaux) : Pie grièche écorcheur, Courlis cendré, Engoulevent d'Europe...,
- 22 espèces animales d'intérêt européen (annexe 2 de la directive habitat) : loutre, Damier de la Succise, Triton crêté, Écrevisse à pieds blancs...



▲ Fritillaire pintade



▲ Busard Saint Martin - @ J. Rivière



▲ Lucane cerf-volant



▲ Grand murin



▲ Orchis punaise - © CEN

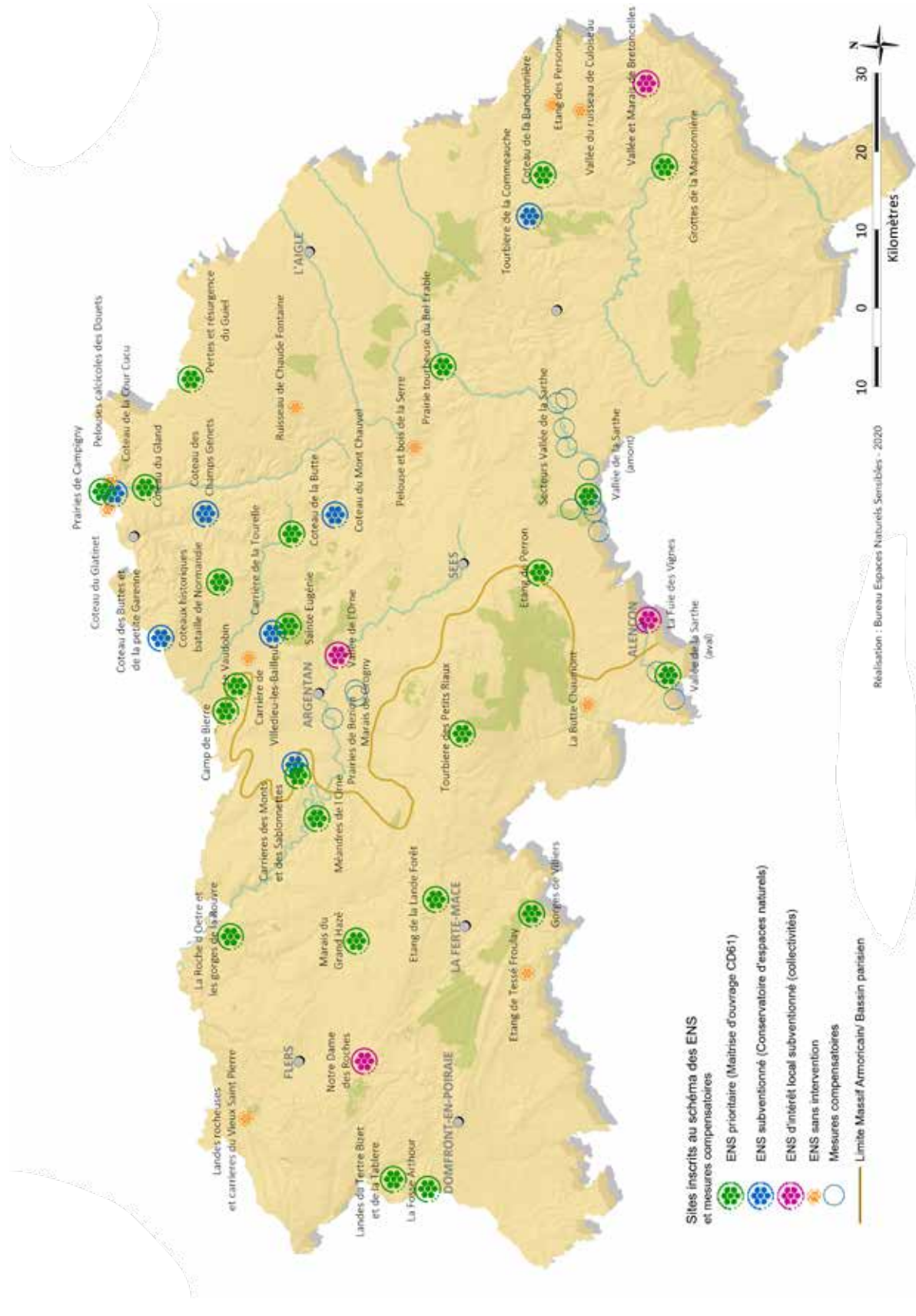


▲ Drosera intermédia - © M. Ameline



▲ Triton crêté (couple) - © J. Rivière

8. Carte de localisation des sites





II - LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

1. Rappel

Les actions relatives à la politique départementale des espaces naturels sensibles (ENS) sont conduites grâce au produit d'une taxe établie sur les permis de construire. Dans l'Orne, la TDENS (taxe départementale des espaces naturels sensibles) a été instituée en 1991 et son taux fixé à 0,3% (le taux maximum était de 2%) et au 1^{er} janvier 2009, celui-ci a été porté à 0,6%.

En 2011, suite à la réforme de la fiscalité de l'aménagement, de la TDENS et la TDCAUE, le nouveau dispositif repose sur une taxe unique d'aménagement, TA, qui se substitue à la TLE (taxe locale d'équipement), la TDENS et la TCAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement).

Ainsi, lors de sa réunion du 30 septembre 2011, l'Assemblée départementale a fixé le taux de la TA pour les ENS et le CAUE à 1% et établi la répartition du taux pour le financement des espaces naturels sensibles (TA/ENS) à 0,60%.

Ce dispositif est en vigueur depuis mars 2012.

Par ailleurs, le Conseil départemental gère pour le compte de l'État et des sociétés autoroutières, au titre des mesures compensatoires, des espaces naturels qui lui ont été rétrocédés. Il perçoit dans ce cadre les crédits correspondants aux dépenses afférentes à ces opérations.

2. Bilan budgétaire 2021

2.1 - ENS

Recettes

Le montant global des recettes perçues en 2021 s'élève à **451 477 €**.

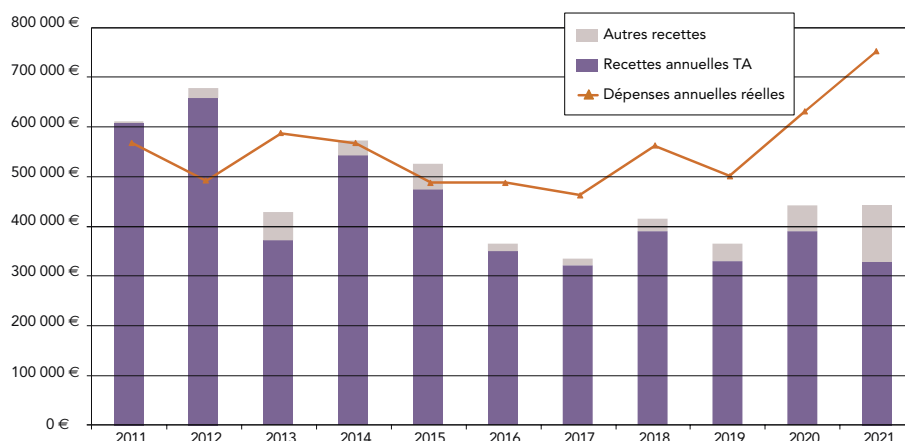
- **Recette TA/ENS 2021 : 344 716 €**

En 2021, les recettes de la TA/ENS se sont élevées à 344 776 € (390 292 € en 2020), soit une diminution de 11,6% par rapport à 2020.

- **Autres recettes liées aux ENS : 106 700 €**

Certaines actions permettent d'obtenir des subventions de l'Europe, de l'État ou des agences de l'eau, sollicitées pour des opérations telles que la gestion des zones humides ou des sites Natura 2000. Des recettes sont également perçues grâce à des animations scolaires et grand public réalisées sur certains ENS. En 2021, ces recettes s'élèvent à **106 700 €**.

ÉVOLUTION DU BUDGET ENS

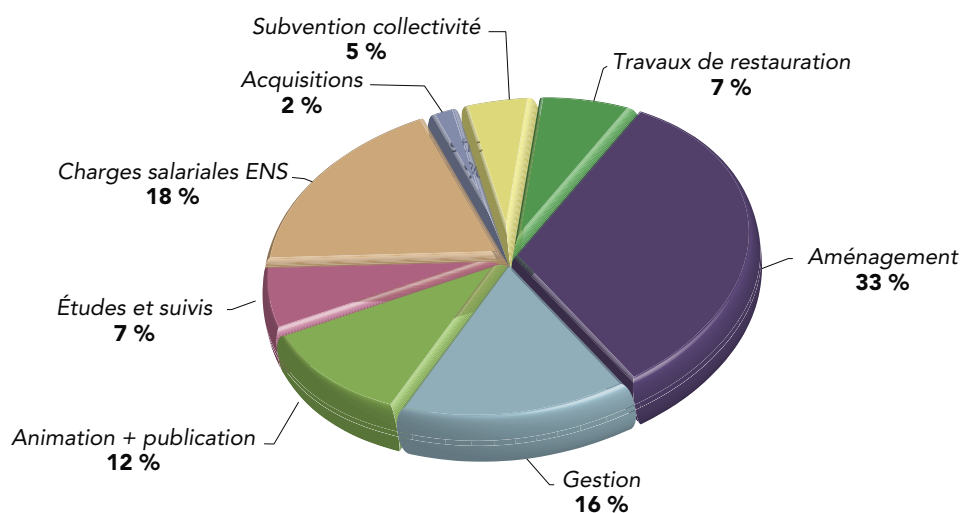


Dépenses

Le montant global des dépenses réalisées en 2021 s'élève à **745 538 €** (**631 212 €** en 2020), dont **613 359 €** pour les opérations menées sur les sites et **132 180 €** de frais de personnel.

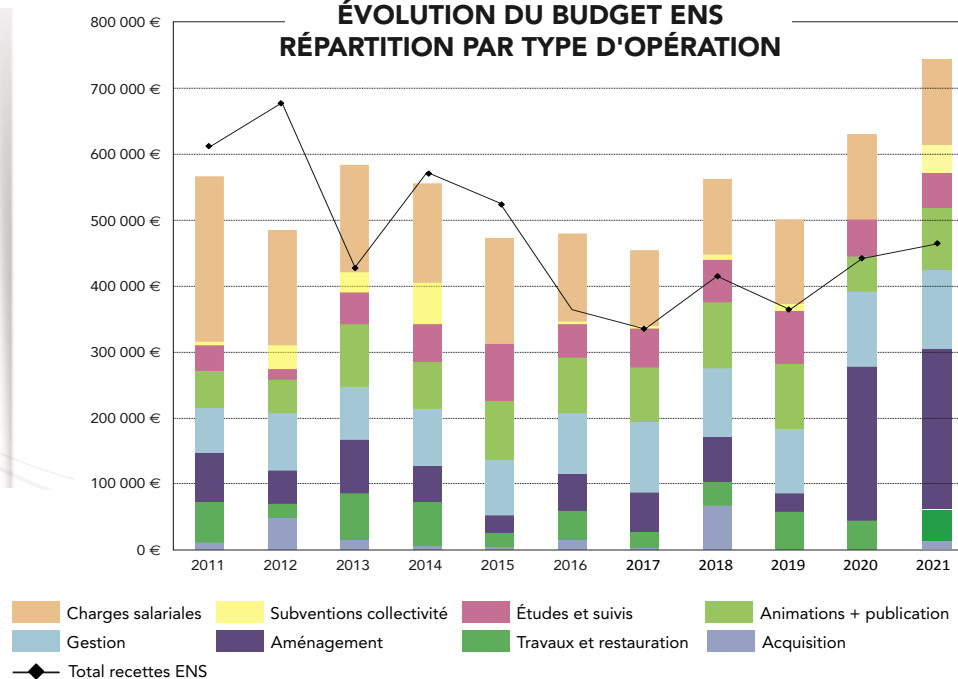
- Répartition des dépenses totales ENS en 2021

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2021



- Évolution des dépenses ENS

ÉVOLUTION DU BUDGET ENS RÉPARTITION PAR TYPE D'OPÉRATION



Les dépenses totales ont augmenté de 18,11% par rapport à 2020.



II - LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

2.2 - Mesures compensatoires

A28 / A88

Recettes

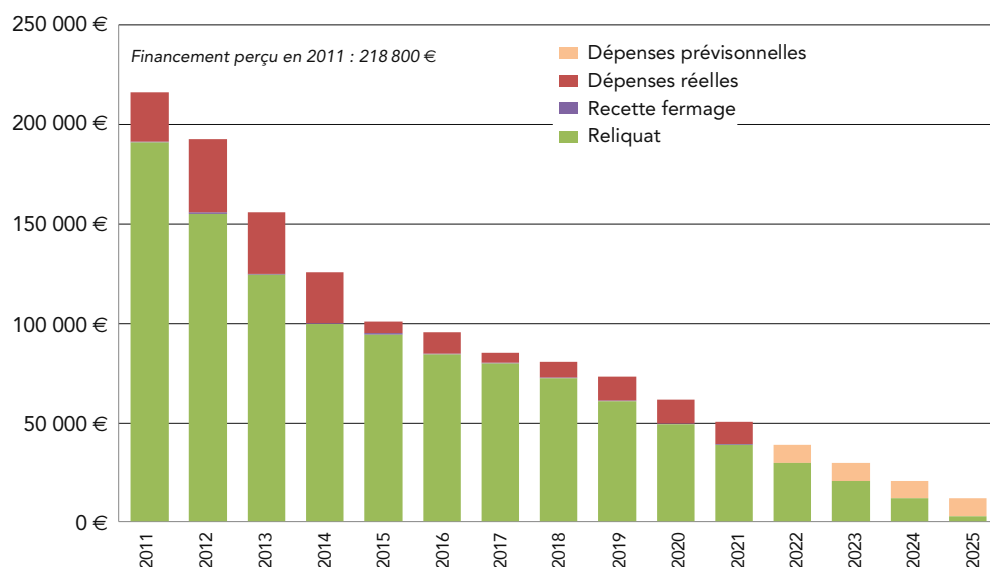
Le Conseil départemental a perçu, en 2011, **218 800 €** de recettes versées par les sociétés autoroutières Alicorne et Alis au titre des mesures compensatoires pour la mise en œuvre d'opérations sur une durée de 15 ans.

Par ailleurs, le Conseil départemental perçoit les fermages des agriculteurs exploitant ces parcelles. En 2021, ces recettes s'élèvent à **509 €**.

Dépenses

En 2021, le montant des dépenses s'élève à **11 237 €** (**12 167 €** en 2020), dont **6 237 €** pour les opérations menées sur les sites et **5 000 €** pour l'animation du plan de gestion et la maîtrise d'œuvre (frais de personnel).

ÉVOLUTION DU BUDGET - MESURES COMPENSATOIRES (A28/A88)



RN 12

Recettes

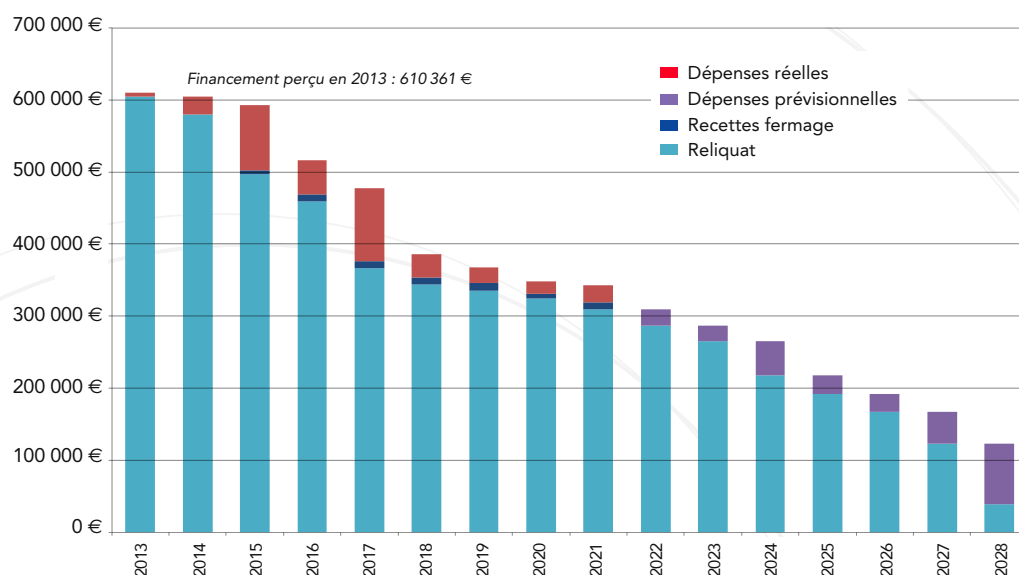
Le Conseil départemental a perçu, en 2013, **610 361 €** de recettes versées par l'État (DREAL) pour la gestion sur une durée de 15 ans des terrains acquis au titre des mesures compensatoires RN 12.

Par ailleurs, le Conseil départemental perçoit les fermages des agriculteurs exploitant ces parcelles. En 2021, ces recettes s'élèvent à **9 400 €**.

Dépenses

En 2021, le montant des dépenses s'élève à **24 239 €** (**17 432 €** en 2020), dont **8 526 €** pour les opérations menées sur les sites et **15 712 €** pour l'animation du plan de gestion et la maîtrise d'œuvre (frais de personnel).

ÉVOLUTION DU BUDGET " MESURES COMPENSATOIRES RN 12"



3. Les moyens humains

Le bureau espaces naturels sensibles, en charge de la politique des ENS, est rattaché à la Direction développement durable des territoires du pôle attractivité territoriale. En 2012, un poste de technicien a été créé pour la mise en œuvre des opérations liées aux mesures compensatoires réalisées pour le compte de l'État et des sociétés autoroutières et financées par ces organismes.

En 2021, le bureau compte 5 personnes : il est composé d'un chef de bureau, de deux techniciens, d'une gestionnaire administrative et d'une secrétaire.

En 2021, les moyens humains mis à disposition de la politique ENS et des mesures compensatoires correspondent à 4 ETP.



III - LE BILAN DES ACTIONS 2021

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES



29
périmètres
validés

1. La mise en place des nouveaux périmètres ENS

- *La concertation*

Afin d'établir les périmètres définitifs des sites classés en ENS, en concertation avec les élus et les propriétaires, des réunions de travail et des visites de terrains sont organisées. En 2021, une concertation a été engagée pour la définition du périmètre de la Vallée de l'Orne et Marais de Grogny.

- *État d'avancement fin 2021*

Actuellement, 29 sites disposent d'un périmètre d'intervention validé sur les 40 sites inscrits au programme départemental. D'autres périmètres sont en cours d'analyse.

2. Les acquisitions

Le Département réalise des acquisitions au titre des ENS depuis 1992 essentiellement dans le cadre de négociations amiables.

En 2021, Le Département a réalisé l'acquisition d'une parcelle d'une surface de 2 ha 93 a sur le Marais du Grand Hazé constituée de prairies, boisements humides et d'une mare. Elle présente un potentiel écologique important avec notamment la présence de plantes rares ou protégées (Flûteau nageant, Stellaire des Marais,...).

Par ailleurs, une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) a concerné une parcelle sur le site de la Roche d'Oètre et des Gorges de la Rouvre. Le Département n'a pas fait jouer son droit de préemption (intérêt écologique limité).

Actuellement, la totalité des acquisitions foncières réalisées dans les ENS avec la TA/ENS, représente 143 ha.

Depuis 2000, une mission de veille foncière a été confiée par convention à la SAFER de Normandie sur l'ensemble des zones de préemption ENS. Un avenant annuel fixe le coût de la prestation. En 2021, il était de 2700 €.

- *Zones de préemption*

En 2021, aucune zone de préemption n'a été créée. Le nombre de sites et la superficie totale soumise au droit de préemption restent inchangés : 10 zones - 513 ha.

3. Concertation / Conventions

La politique ENS reposant en grande partie sur le volontariat, un travail préalable de concertation avec les différents partenaires et acteurs des sites est nécessaire. En 2021, des démarches de concertation ont été entreprises auprès de plus 103 personnes ou structures pour la mise en œuvre des actions.



Les publics rencontrés sont principalement les propriétaires, les usagers ainsi que les élus locaux.

◀ Concertation à la Fosse Arthour

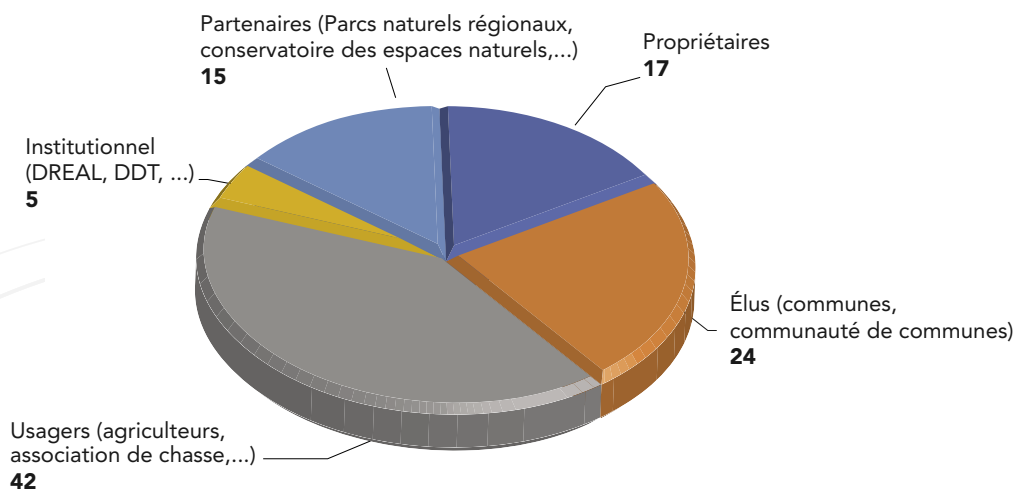
103
structures
rencontrées

9
conventions
signées

684
ha
en maîtrise
d'usage
dont

357
ha
sous
convention

CONCERTATION : TYPE DE PUBLIC



Suite à ce travail de concertation, plusieurs types de conventions sont ainsi établis par le Département pour la gestion des sites et leur ouverture au public. La gestion des mesures compensatoires nécessite également l'établissement de conventions.

Ainsi en 2021, 9 nouvelles conventions ou autorisations ont été établies, soit un total de 86 conventions en cours. Grâce à ces conventionnements, ce sont 357 hectares pour lesquels le Département a la maîtrise d'usage et peut engager des travaux, des études ou permettre un droit de passage.

- **Conventions avec des propriétaires privés (41 conventions)**

- **Conventions de passage** pour l'ouverture au public des sentiers de découverte sur des terrains privés ou communaux.

- **Conventions d'autorisation de travaux ou d'études :**

Des conventions sont établies avec les propriétaires lorsque des études ou des chantiers de gestion écologique ou d'aménagement sont réalisés sur des terrains privés.

- **Conventions avec des agriculteurs (21 conventions)**

Au total, 21 conventions de gestion ou baux ruraux à caractère environnemental sont établies avec des agriculteurs pour la gestion par fauche ou pâturage sur 8 sites.

- **Conventions avec des collectivités (10 conventions)**

10 conventions sont établies avec des communes et une communauté de communes pour la gestion des terrains dont ils sont propriétaires sur les sites ENS.

- **Conventions avec des associations (9 conventions)**

6 conventions pérennes sont établies avec des associations (chasse, naturaliste,...) pour la gestion ou l'utilisation des sites.

Par ailleurs, des conventions d'études et de suivis scientifiques et d'échanges de données sont établies avec des associations spécialisées dont :

- le Conservatoire botanique de Brest antenne bas-normande depuis 2009, afin d'améliorer la connaissance de la flore sauvage et des habitats d'intérêt patrimonial de l'Orne et leur prise en compte dans la politique de préservation des ENS.
- le Groupe d'Étude des Invertébrés Armoriciens (GRETIA) afin de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les invertébrés (insectes, araignées...) et participer à la sensibilisation du public,
- l'Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO) afin de définir l'usage des données naturalistes du Département, intégrées dans la base départementale développée par l'AFFO, et l'utilisation de cette base de données informatiques.

- **Conventions liées aux mesures compensatoires (4 conventions)**

4 conventions lient le Département à plusieurs partenaires pour la gestion des sites :

- une convention d'utilisation temporaire établie avec la société autoroutière ALIS, propriétaire de l'étang du Perron à Saint-Gervais-du-Perron pour la gestion du site.
- deux conventions avec les sociétés autoroutières ALICORNE et ALIS dans le cadre des mesures compensatoires liées à la réalisation des autoroutes A 28 et A 88. Elles définissent les engagements du Conseil départemental et la participation financière des deux sociétés pour la gestion des sites concernés rétrocédés au Département (Le Marais de Grogny à Sarceaux et les Prairies de Bezion à Fontenai-sur-Orne).
- une convention avec l'État (DREAL) concernant les modalités de transfert et de suivi environnemental des parcelles acquises par l'État au titre des mesures compensatoires de la RN 12.

- **Participation à des programmes régionaux**

Le bureau des espaces naturels sensibles participe à plusieurs programmes régionaux :

- Agence régionale de la biodiversité et du développement durable (ANBDD) : le Département a intégré le Groupement d'intérêt public ANBDD en 2019 dont les activités principales sont :
 - connaissance de la biodiversité notamment la mutualisation des données à l'échelle régionale, le suivi d'indicateurs, le développement des connaissances,
 - préservation et la reconquête de la biodiversité notamment l'animation de la définition de priorités stratégiques régionales, la mise en cohérence des interventions financières, l'animation de réseaux d'acteurs et l'aide au montage de projets partenariaux,
 - communication, la sensibilisation, l'accès optimisé aux informations et ressources, la capitalisation et la valorisation des expériences régionales.
- Programmes régionaux portés par le conservatoire d'espaces naturels avec la participation aux temps d'échanges, aux études et à la mise en place d'actions et de retours d'expériences pour :
 - le programme d'actions en faveur des coteaux (PRAC),
 - le programme d'actions en faveur des mares (PRAM),
 - le programme régional d'espaces en libre évolution (PRELE).
- GEOPARC mondial Unesco – Parc naturel régional Normandie-Maine : accompagnement du PNR pour l'évaluation et les modalités d'intégration d'ENS dans le projet Géoparc.

4. Les bases de données / SIG

UNE BASE DE DONNÉES TECHNIQUE

Depuis de nombreuses années, le bureau ENS renseigne de nombreuses données dans le Système d'Information Géographique (SIG). C'est un outil indispensable pour la programmation, le suivi et l'évaluation des différentes actions (parcellaire, travaux, espèces, projets).

Une réflexion a été engagée en 2020 pour la mise en place d'une base de données afin de permettre d'harmoniser les données et ainsi permettre une utilisation plus fluide, rigoureuse et fonctionnelle des informations géographiques.

Elle s'est poursuivie en 2021 avec la validation de l'architecture de la base et la réalisation d'une phase de test.



20 000
données

3 200
espèces

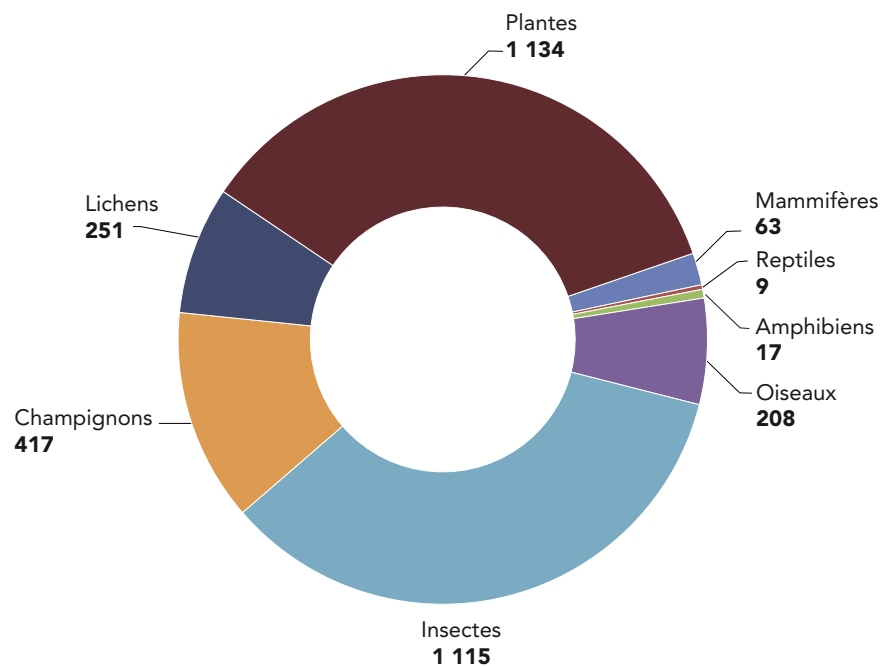
GÉONATURE, UNE BASE DE DONNÉES NATURALISTE

Une réflexion a été initiée en 2018 avec le Parc Naturel Régional Normandie-Maine et l'AFFO pour l'utilisation d'un nouveau logiciel pour la saisie et l'administration des données (Géonature). Désormais opérationnelle, cette base ornaise contient toutes les données naturalistes acquises par le bureau ENS. Elle permet à la fois d'analyser ces données plus facilement, de centraliser et partager celles-ci auprès des différents partenaires.

Au total plus de 20 000 données issues des études menées sur les ENS ont été intégrées dans cette base représentant plus de 3 200 espèces



NOMBRE D'ESPÈCES INTÉGRÉES DANS GÉONATURE



Dans un souci de mutualisation des connaissances et de partage de la donnée publique, des exports sont réalisés vers la base de données régionale « ODIN », pilotée par l'Agence Normande de la Biodiversité et du développement durable pour être ensuite remontés au niveau national.



14
études
1 000
données
naturalistes

5. Les études

Les études conduites sur les ENS visent à améliorer les connaissances scientifiques, à définir et planifier les opérations à mener pour la gestion écologique des sites et pour l'accueil du public, et à évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre.

Ainsi, actuellement 22 sites sont dotés d'un plan de gestion qui précise les objectifs et établit un programme d'actions pour 5 ans ou plus.

En 2021, 14 études ou suivis ont été conduits sur 10 sites différents, permettant d'intégrer plus de données naturalistes.

Liste des études 2021

Site ENS	Partenaire / Prestataire	Études
Carrière des Monts et des Sablonnettes	CEN Normandie	Bilan triennal 2019-2021 - scientifique et technique
Coteau de la Bandonnière	CEN Normandie	Bilan triennal 2019-2021 - scientifique et technique
Coteau de la Bandonnière	Luronium	Plan de gestion 2021-2031
Étang de la Lande Forêt	Groupe Mammalogique normand	Inventaire des chiroptères
Fosse Arthour	Luronium	Elaboration du plan de gestion (en cours) En partenariat avec le Conseil départemental de la Manche
Marais de Grogny	MAZURIER Marc	Inventaire orthoptères et lépidoptères
Marais de Grogny	Conseil départemental / BRAUX Angèle	Plan de gestion 2021-2031
Marais du Grand Hazé	LAGRANDIE Julien	Étude bryolichénique
Roche d'Oëtre et Gorges de la Rouvre	CPIE des Collines normandes	Suivi scientifique et technique (flore, oiseaux, écrevisse, loutre)
Roche d'Oëtre et Gorges de la Rouvre	GRETIA	Inventaire entomologique
Tourbière de Commeauche	CEN Normandie	Bilan triennal 2019-2021 - scientifique et technique
Tourbière des Petits Riaux	MAZURIER Marc	Suivi de végétation
Tous sites	Conservatoire botanique national de Brest	État des lieux et identification des enjeux floristiques sur les ENS
Tous sites	Conseil départemental	Veille scientifique sur les sites
Vaudobin	MAZURIER Marc	Inventaire orthoptères et odonates



ZOOM SUR QUELQUES ÉTUDES

• *Plan de gestion Fosse Arthour*

En raison de ses caractéristiques paysagères, géologiques, écologiques et légendaires et de son intérêt touristique et pédagogique, le site de la Fosse Arthour, situé à cheval sur deux départements, a été intégré aux espaces naturels sensibles des Départements de l'Orne et de la Manche avec des objectifs communs de préservation et de valorisation de cet espace remarquable.

Dans ce cadre, les Départements ont lancé la rédaction d'un plan de gestion commun pour ce site afin de coordonner leurs actions et mutualiser leurs moyens.

L'année 2021 a été consacrée à la finalisation du diagnostic écologique et socio-économique du site qui permet de définir les enjeux de conservation du patrimoine naturel et d'accueil du public.

L'ensemble des orientations prises sont soumises à un comité de gestion qui réunit les acteurs concernés (collectivités, associations, agriculteurs,...).



▲ La Fosse Arthour

• *Inventaire des chauves-souris de l'Étang de la Lande-Forêt*

Le site de l'étang de la Lande-Forêt est niché au cœur de la forêt départementale du Grais. Les vieux arbres, le contexte forestier ainsi que les zones humides constituent des conditions optimales pour offrir le gîte et le couvert aux chiroptères.

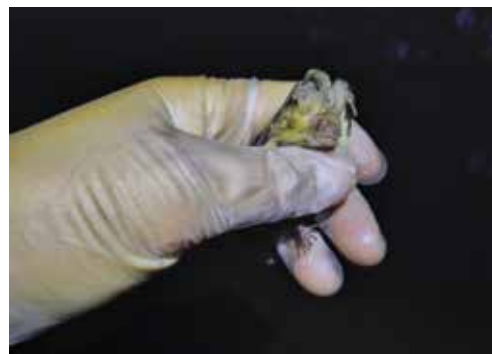
Afin de connaître au mieux les espèces de chauve-souris fréquentant le site et ainsi agir au mieux pour leur conservation, le Groupe mammalogique Normand a réalisé un inventaire sur l'étang de la Lande-Forêt. Pour cela, deux méthodes ont été utilisées. Des enregistreurs sonores permettant de capter les ultrasons ont été installés durant plusieurs jours. Ces bandes-son ont ensuite été analysées afin de déterminer les espèces présentes. En parallèle, lors de plusieurs soirées, des filets ont été installés afin de capturer des individus. Ces deux méthodes permettent d'augmenter les chances d'observer le maximum d'espèces sur le site.

Au total, 15 espèces ont été recensées sur une vingtaine connues en Normandie, dont 4 espèces d'intérêt européen (Murin à oreilles échancrées, Grand Murin, Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein).

Le GMN, en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle a profité de cette étude pour former 6 stagiaires à la capture de chiroptères à des fins scientifiques.



▲ Filets de capture - © GMN



▲ Oreillard capturé - © GMN

6. La gestion et l'aménagement des sites

La gestion et l'aménagement des sites comprennent l'ensemble des opérations relatives à :

- l'entretien courant et la mise en sécurité des aménagements relatifs à l'accueil du public et à la gestion des sites,
- les travaux de gestion écologique pour la restauration ou l'entretien des milieux naturels,
- la gestion par pâturage extensif de certains sites,
- les travaux d'aménagement et la mise en place d'équipements pour l'accueil et l'information du public.

Ces opérations sont conduites sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental pour les sites gérés par le Département et sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, avec l'aide financière du Département, pour les sites dont cet organisme est propriétaire ou dont il a la maîtrise d'usage (convention avec les propriétaires).

6.1 - Montage des projets

En 2021, le bureau des ENS a travaillé à l'élaboration de plusieurs nouveaux projets de gestion ou de mise en valeur des sites :

- **conception d'un parcours dématérialisé sur le site Coteaux historiques de la Bataille de Normandie.** L'objectif est de poursuivre le développement de nouveau support de sensibilisation dans la continuité de l'application "Mystère à la Roche d'Oëtre", avec la création du parcours de découverte dématérialisé entre nature et histoire qui intégrera des points d'étapes avec de l'information et également une partie jeux avec différents modes de traitement (textes, vidéos, animation 2 D, témoignages sonores, etc). La mise en ligne de l'application est prévue au deuxième semestre 2022 ;
- **définition d'un parcours d'interprétation sur l'Étang de la Lande-Forêt**
Dans la continuité des aménagements réalisés pour la découverte du site et dans une logique de valorisation pédagogique et touristique, une réflexion a été engagée sur la conception d'un parcours d'interprétation le long du sentier afin de valoriser les différents milieux naturels et espèces présents et donner des éléments d'information et de compréhension sur les paysages et la biodiversité ;
- **définition d'un parcours d'interprétation sur le site des Pertes et résurgence du Guiel**
Sur ce site situé à cheval sur les départements de l'Eure et de l'Orne, un sentier de découverte a été défini et des supports de valorisation (panneau d'accueil, panneau pédagogique, dépliant guide) sont en cours de conception en collaboration avec les services du Département de l'Eure.



Résurgence du Guiel - © C. Aubert ►

59
chantiers
réalisés

6.2 - Actions dans les ENS gérés par le Département

→ TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT

Ces travaux comprennent :

- l'entretien des parkings et des sentiers,
- la réparation et le nettoyage des petits aménagements et des équipements (emmarchements, passerelles, panneaux...).

Par ailleurs, une surveillance est assurée tout au long de l'année afin d'intervenir en cas de dégradation de l'état des sentiers ou de mise en danger des promeneurs (arbres dangereux...). En 2021, 53 km de sentiers répartis sur 18 sites ont été entretenus.

Une centaine de panneaux et de panonceaux équipent ces sites pour l'accueil et l'information du public. L'entretien annuel de ces équipements est confié aux associations d'insertion.

Sur le site de la Roche d'Oëtre et des Gorges de la Rouvre, l'équipe technique de la Communauté d'agglomération Flers aggro réalise une partie des travaux d'entretien des équipements à la Maison du paysage et au pavillon d'accueil de la Roche d'Oëtre.



▲ Sentier sur le Marais du Grand Hazé
© C. Aubert

→ TRAVAUX DE GESTION ÉCOLOGIQUE

Des chantiers de gestion écologique sont menés sur les sites afin de conserver les milieux naturels remarquables. Ils concernent à la fois des chantiers importants de restauration de milieux (déboisement, décapage...), des chantiers d'entretien écologique (fauche, débroussaillage,...) et des travaux liés aux équipements nécessaires à la gestion (clôtures, abreuvoirs, parcs de contention...).

En 2021, 32 sites ont fait l'objet d'interventions (dont 4 en mesures compensatoires) sur une surface représentant plus de 33 ha.



ZOOM SUR QUELQUES CHANTIERS

- *Restauration d'habitats tourbeux sur le Marais du Grand Hazé*



Sur le Marais du Grand Hazé, le boisement progressif de certains secteurs tourbeux conduit à la fermeture de milieux naturels remarquables et à la régression de la faune et de la flore associées (Violette des marais, Linaigrette à feuilles étroites). Des travaux de coupe et d'arrachage d'arbres ont donc été entrepris sur une surface de 1 ha afin de conserver cet habitat.

◀ Restauration d'habitats sur le Marais du Grand Hazé

- *Restauration de milieux secs sur les Coteaux historiques de la Bataille de Normandie*

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan de gestion du site, des travaux importants de restauration ont été menés sur trois secteurs de pelouse calcaire, habitat naturel remarquable peu répandu, accueillant de nombreuses espèces floristiques et faunistiques rares et protégées.

Sur près de 3 ha de coteaux embroussaillés et boisés, des actions de coupe d'arbres,

de débroussaillage et de fauche avec exportation ont été réalisées. Un décapage avec une pelle hydraulique a également été effectué sur un secteur de 1 000 m² où la quantité de litière accumulée au sol était trop importante.

Par ailleurs, pour conserver un réseau d'arbres têtards diversifiés, favorables notamment aux coléoptères patrimoniaux, des interventions de taille de ces arbres et de formation de futurs arbres à cavités ont été effectués.



▲ Coupe d'arbre au coteau Cour Beaumont - © C. Aubert



▲ Élagage des arbres têtard au Coteau de Frénée - © C. Aubert

Enfin, pour la mise en place d'une gestion par pâturage adaptée à la conservation de cette végétation, des équipements de clôture ont été installés sur les trois lieux avec la pose de 2 500 m de clôture et 12 barrières.

Ces actions de conservation, revalorisant des éléments structurants le paysage traditionnel vont se poursuivre en 2022. Elles sont financées à hauteur de 80 % par l'état dans le cadre de l'appel à projet France relance.

- *Restauration et gestion de lande sur la Lande du Tertre Bizet*

En concertation avec l'association propriétaire du site, des travaux de restauration écologique sont engagés depuis 2013. En 2021, un secteur d' 1,2 hectare de lande a été restauré grâce à un broyage avec du matériel adapté à la fragilité des milieux. Les broyats mis en tas sont récupérés par la suite par des agriculteurs ou



des particuliers pour amender leurs terrains.

Afin d'éviter le boisement lent mais progressif de la lande, un chantier d'arrachage manuel sélectif des arbustes a été poursuivi dans la lande humide sur une surface de 0,8 ha.

Ce sont donc désormais plus de 16 hectares de landes qui ont été restaurés et entretenus depuis 8 ans.

◀ Lande du Tertre Bizet

- **Restauration de secteur tourbeux sur la Tourbière des Petits Riaux**

Le plan de gestion du site avait mis en évidence la possibilité d'augmenter la surface de tourbière. Ainsi sur une surface de 900 m² de bois de bouleau, des travaux de coupe, d'arrachage d'arbres et de décapage ont été entrepris pour rétablir les conditions favorables au développement d'une végétation spécifique à la tourbière. Ces travaux ont été financés par l'État et l'Europe dans le cadre d'un contrat Natura 2000 qui prévoyait également plusieurs actions de fauche, d'arrachage de jeunes ligneux pour préserver les habitats de tourbière et de lande.



▲ Arrachage, décapage à la Tourbière des Petits Riaux

→ **GESTION PAR PÂTURAGE**



Un pâturage extensif est mis en œuvre sur plusieurs sites gérés par le Conseil départemental pour la conservation des milieux ouverts dans le cadre de conventions avec des associations ou des agriculteurs.

Actuellement, 14 sites bénéficient en partie ou en totalité de ce mode de gestion, pour une superficie totale d'environ 140 ha. L'ensemble du cheptel utilisé, majoritairement propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, est composé en grande partie par des animaux de races rustiques (chèvres de l'ouest, moutons solognots, chevaux camarguais, bovins écossais et ânes).

Par ailleurs, certains sites sont gérés par des agriculteurs avec des bovins de races de production agricole (normande, blonde d'Aquitaine...).

◀ Chèvre des fossés au Coteau de la Butte - © C. Aubert



ZOOM

- **Pâturage au Coteau de la Butte**

Au coteau de la Butte, la gestion de 5 ha 40 de prairie est confiée à un agriculteur de la commune dans le cadre d'une convention. Chaque année, il fait pâturer des bœufs de race normande. Un mode de gestion approprié aux espèces remarquables floristiques et faunistiques dont notamment le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) a été défini en concertation avec l'exploitant. Ce dernier en assure le suivi quotidien et la présence de parcelles attenantes lui permettent de parfaire la rotation du cheptel. Le suivi de la végétation et faunistique a mis en évidence les bons résultats de cette gestion agricole adaptée à cet espace naturel.

Bovin de race normande au Coteau de la Butte ►



→ **SITES GÉRÉS AU TITRE DES MESURES COMPENSATOIRES**

MARAI DE GROGNY (LE CORNET)

▷ PARCELLE D 124

Cette année, les travaux de gestion ont concerné :

- la fauche des 2,5 ha de prairie issue de la restauration de la parcelle de culture,
- la coupe sélective de jeunes ligneux sur 2 000 m².

Une gestion par pâturage avec des bovins a été confiée à une agricultrice voisine sur les 6 ha d'habitat restauré. Le chargement adapté a permis d'avoir une pression suffisante pour limiter le développement de la bourdaine, avec un effet mosaïque sur la végétation très intéressant, tout en préservant les espèces floristiques remarquables.

PRAIRIES DE BEZION À FONTENAI-SUR-ORNE

Suite à la rétrocession au Département des terrains dans le cadre des mesures compensatoires A28-A88, les travaux prévus dans le plan de gestion et engagés depuis 2011, ont été poursuivis avec la fauche des 8 ha de prairies (prestation réalisée par le locataire). Un pâturage des regains a été réalisé à l'automne avec un troupeau de bovins.

PRAIRIES DE LA VALLÉE DE LA SARTHE (mesures compensatoires RN 12)

Après 3 tranches de travaux, le programme de restauration sur les terrains rétrocédés par l'Etat au Département en 2012, s'est achevé en 2018.

Ces interventions permettent à la fois de restaurer des milieux naturels et de favoriser les pratiques agricoles des exploitants engagés dans le cadre d'un bail rural à clauses environnementales.

Désormais, c'est par le biais de baux ruraux à clauses environnementales que des agriculteurs préservent et restaurent les milieux naturels sur une surface de 150 ha.

Les actions de 2021 ont donc essentiellement porté sur la mise en œuvre de suivis scientifiques et sur l'accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de leurs pratiques.



▲ Prairie Vallée de la Sarthe



20
boucles
découvertes

→ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

Afin de permettre l'accueil du public sur les sites, dans les meilleures conditions, des aménagements sont réalisés.

Ils doivent répondre à plusieurs critères :

- être les plus légers et discrets possible pour ne pas dénaturer le site,
- ne pas dégrader les sites ou perturber la bonne conservation des milieux naturels et des espèces,
- garantir l'accessibilité et la sécurité du public,
- informer et guider les visiteurs.

Pour les aménagements en bois, le chêne, qualité charpente, produit localement et non traité, est privilégié.



ZOOM SUR QUELQUES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT



MARAIS DU GRAND HAZÉ

Sur le Marais du Grand Hazé, les travaux de liaison entre le sentier de découverte aménagé en 2020 et la voie verte Briouze-Bagnoles de l'Orne Normandie ont été finalisés grâce à l'accord des propriétaires des parcelles traversées, cette liaison permet de rendre effective la boucle de découverte de 7 km autour du marais.

Les travaux ont consisté en :

- un débroussaillage et élagage de la haie,
- la mise en place de clôture, barrière et chicane,
- la pose de chemin sur planche sur les secteurs les plus humides.



▲ Aménagement de barrières et chicanes

◀ Liaison avec la voie verte - © C. Aubert

▼ Travaux d'aménagement du chemin sur pilotis
© C. Aubert



ÉTANG DE LA LANDE-FORÊT

Une boucle de découverte de 1,7 km a été réalisée en 2021 grâce à des aménagements adaptés aux conditions humides du milieu permettant une découverte des différentes ambiances paysagères tout en prenant en compte les enjeux écologiques et les activités humaines. Les conditions difficiles d'accès à la tourbière et aux bois marécageux ont demandé une exigence importante dans la mise en œuvre des aménagements en bois.

L'entreprise a réalisé ces travaux durant les 3 mois d'hiver afin de limiter au maximum l'impact sur les milieux naturels et les espèces avec :

- le débroussaillage, abattage d'arbres,
- la mise en place de platelage (150 mètres) – Chêne et acacia,
- la mise en place de chemin sur planches (250 mètres) - Chêne,
- l'aménagement d'une aire de stationnement naturelle.

Des travaux de voirie ont également été menés pour réhabiliter un chemin rural, grâce à une convention avec la Commune du Grais, permettant une connexion cyclable avec la voie verte Briouze-Bagnoles de l'Orne Normandie situé à 1,6 km.



◀ Chemin sur planches
© D. Commenchal



◀ Sentier de découverte
© D. Commenchal

LE VAUDOBIN ET LES GORGES DU MEILLON

Les escaliers permettant de descendre dans le fond des Gorges étaient devenus glissants et dangereux. Afin d'éviter les risques de chutes et de sécuriser les promeneurs, des garde-corps ont été mis en place.

LA TOURBIÈRE DES PETITS RIAUX

Afin de permettre la découverte de la tourbière dans de bonnes conditions, certains secteurs peu portants ont été aménagés grâce à la mise en place de chemin sur planches.

Cet aménagement étroit et peu impactant pour le milieu naturel permet de sécuriser un passage pour les promeneurs



Rambardes au Vaudobin ▶

6.3 - Les actions dans les ENS gérés par le Conservatoire des espaces naturels de Normandie (CENN)

Une convention fixant la participation financière du Département est établie avec le CEN Normandie depuis 2004 pour la gestion des 9 sites dont il est propriétaire ou gestionnaire ainsi que 2 sites, propriété du Conseil départemental (le Coteau de la Bandonnière et le Coteau de la Butte) :

- le Coteau de la Butte et des Petites Garennes à Saint-Gervais-des-Sablons,
- le Coteau des Champs Genêts à Aubry-le-Panthou,
- le Coteau de la Cour Cucu à Canapville,
- les Prairies humides de Campigny et mégaphorbiaie Roger Brun à Canapville,
- le Coteau du Mont Chauvel à Saint-Germain-de-Clairefeuille,
- la Tourbière de Commeauche à Feings,
- la Tourbière de la Tablère à Lonlay-l'Abbaye,
- la Carrière de la Tourelle à Gouffern-en-Auge,
- la Carrière des Monts à Sentilly (Monts-sur-Orne).

Un programme d'actions est établi tous les ans par le Conservatoire en concertation avec le Conseil départemental. Il concerne des travaux d'aménagement, d'entretien, de gestion, des suivis scientifiques et une veille naturaliste sur les sites.

→ TRAVAUX DE GESTION ÉCOLOGIQUE ET D'AMÉNAGEMENT

- Tourbière de Commeauche : arrachage manuel des fougères aigle, arrachage manuel des jeunes ligneux envahissant le site, décapage de deux placettes de 100 m² chacune.
- Pelouse de la Cour Cucu : battage des fougères aigle.
- Coteau du Mont Chauvel : débroussaillage de 5 500 m² de pelouse et exportation des rémanents.



Chantier de débroussaillage sur le coteau du Mont Chauvel ►

LES CHANTIERS NATURE

Le traditionnel chantier bénévole de la tourbière de Commeauche a pu avoir lieu en 2021. Les bénévoles se sont attelés à la réouverture d'une partie du site avec la coupe de saules et l'écorçage de bouleaux. Cela dans l'objectif de conserver une tourbière ouverte.

Sur la carrière de la Tourelle, ce sont une petite dizaine de bénévoles qui sont intervenus pour contribuer au maintien de la pelouse calcaire du site.

→ TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT

En 2021, les travaux d'entretien courant ont été réalisés par des associations d'insertion, des entreprises privées et par le technicien du conservatoire.

Ces travaux concernent :

- le suivi et l'entretien des clôtures (réparation des clôtures, fauche sous les clôtures électriques, pose de clôtures temporaires),
- L'entretien des points d'abreuvement (abreuvoirs, sources et mares) et des bergeries,
- la fauche de cheminements pour canaliser les visiteurs.

→ GESTION PAR PÂTURAGE

7 sites sont gérés par pâturage avec différents types d'animaux de race rustiques (chèvres des fossés, moutons solognots et roussin, chevaux camarguais, ânes normands, bovins Highland Cattle) et selon des modalités adaptées à chacun des milieux naturels à conserver (pelouse calcicole, zone humide).

Le technicien du Conservatoire assure le suivi hebdomadaire des troupeaux (état général, suivi sanitaire, soins, interventions vétérinaires, déplacement des animaux) afin d'assurer la bonne gestion pastorale des sites et la bonne santé des troupeaux.



▲ Pâturage avec des bovins Highland Cattle du CEN Normandie sur les prairies humides de Campigny

→ SUIVI NATURALISTE ET MOMENTS FORTS DE 2021

Une nouveauté de 2021 a été le déploiement d'un nouveau protocole de suivi scientifique des pelouses calcicoles sur le coteau de la Bandonnière. En collaboration avec le PRACotaux (Programme Régional d'Action en faveur des Coteaux calcaires de Normandie), deux carrés de suivis permanents ont été mis en œuvre sur le site, au sein desquelles toutes les espèces et leurs abondances respectives ont été notées. Ce protocole qui devra être réitéré tous les cinq ans permettra de suivre durablement les pelouses calcaires du site. Il devrait être étendu à d'autres milieux similaires dans l'Orne, et plus largement dans la Région.



◀ Mise en œuvre du protocole des carrés-contact

7. Les aides aux porteurs de projets dans les ENS

Le schéma des ENS adopté fin 2008 précise le cadre d'intervention du Conseil départemental en distinguant les sites « d'intérêt départemental » prioritaires pour lesquels il est maître d'ouvrage, et les sites dits « d'intérêt local », sur lesquels il intervient en soutien des projets portés par les collectivités ou les associations. Sur ces sites, le Conseil départemental délègue son droit de préemption aux collectivités locales qui le souhaitent et apporte une aide financière aux maîtres d'ouvrage pour la réalisation des opérations de protection, de gestion et de mise en valeur pédagogique définies par un plan de gestion (acquisitions, études, travaux, gestion, animations).

Le montant des subventions est fixé à un taux maximum de 40 % du montant HT des dépenses.

Le soutien du Département est conditionné à la passation d'une convention engageant le maître d'ouvrage à respecter les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la politique ENS.

3 sites sont concernés (Vallées et marais de Bretoncelles, Vallée de l'Orne et Marais de Grogny, Fuie des Vignes).

En 2021, une concertation a été engagée avec la ville d'Argentan pour définir le périmètre d'intervention ENS et les modalités d'intervention sur le site de la Vallée de l'Orne et du Marais de Grogny.

Le Département participe également aux comités de pilotage de la Fuie des Vignes gérée par la Ville d'Alençon.



La Fuie des Vignes - © C. Aubert ►

8. Les Espaces naturels sensibles et la directive européenne – « habitats » Natura 2000

Plusieurs ENS sont concernés par la directive européenne « habitats ». Le bureau ENS accompagne la mise en place de cette directive sur les sites et participe notamment aux travaux des comités de pilotage et des groupes de travail pour l'élaboration des documents d'objectifs et leur mise en œuvre.

Mise en œuvre des procédures Natura 2000 sur les ENS – Contrat natura 2000

Afin de mettre en œuvre des pratiques de gestion adaptées à la préservation des habitats et des espèces relevant de la directive « habitat », des contrats peuvent être passés entre l'État et les propriétaires ou gestionnaires de sites.

Ces contrats comprennent des engagements rémunérés avec un taux de financement de 80 à 100 %.

En 2021, deux contrats Natura 2000 sont en cours pour la restauration d'habitats naturels sur les sites de la prairie tourbeuse du Bel Érable et la Tourbière des Petits Riaux.

9. L'accueil et la sensibilisation du public

9.1 - Accueil du public

↳ Animations nature

Des visites guidées et des animations pédagogiques sont mises en place à destination du grand public, des scolaires et étudiants sur les sites. Ces animations offrent un grand choix de thématiques et s'adaptent à différents publics.

Elles sont confiées, dans le cadre d'un marché à bon de commande ou de partenariat, à des prestataires spécialisés (agréés notamment par l'Éducation nationale) :

- le CPIE des Collines normandes,
- le Parc naturel régional Normandie Maine,
- l'Association faune et flore de l'Orne.

Par ailleurs, des animations plus spécifiques sont réalisées par des associations telles que le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CEN).

En 2021, 491 animations (1/2 journée) ont été organisées avec une fréquentation totale de 9 079 personnes (2 680 en 2020).

Les mesures sanitaires (jauges, restrictions de déplacement, ...) du premier semestre 2021 ont eu une incidence sur la fréquentation des animations qui malgré la forte augmentation ne retrouve pas encore les niveaux précédant la crise liée à la pandémie de COVID-19.

*Animation au Coteau de la Bandonnière
© C. Aubert ▶*



↳ Animations grand public


133 visites guidées ont rassemblé 1 547 personnes (1 291 en 2020).

↳ Animations pédagogiques

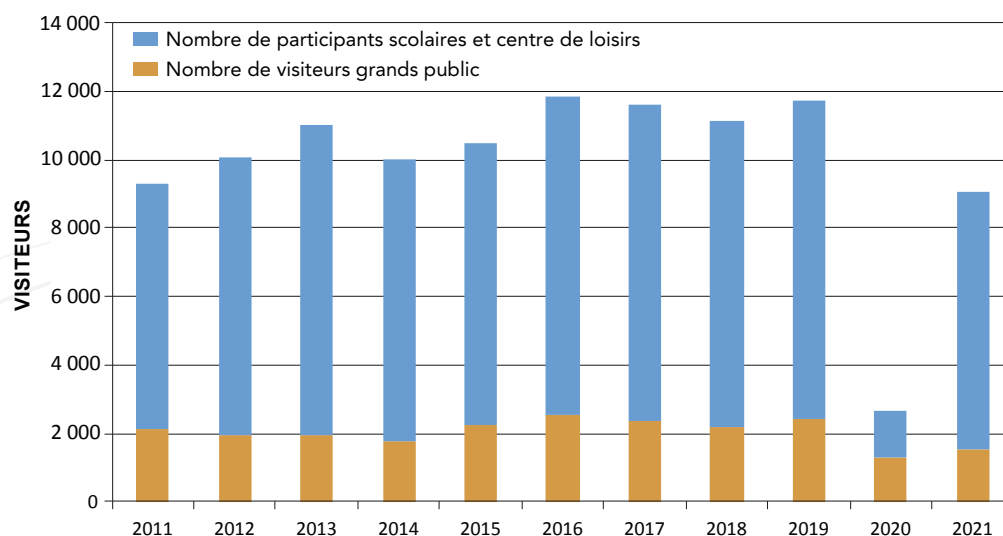
358 animations pédagogiques (1/2 journée) ont été réalisées avec une fréquentation de 7 532 personnes (1 391 en 2020). Elles ont concerné 9 sites. Le public encadré va de la maternelle aux formations supérieures (BTS – licence professionnelle...).



▲ Animation au Vaudobin - © C. Aubert


491
animations
réalisés
9 000
participants

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION TOTALE DES ANIMATIONS NATURE



178 849
visiteurs

► Visites libres

Afin de suivre la fréquentation des sites en accès libre (hors visites guidées) des appareils de comptage ont été mis en place. 15 sites sont équipés actuellement. Les données enregistrées permettent d'estimer la fréquentation et de suivre son évolution.

En 2021, la fréquentation en accès libre pour les sites équipés de compteurs est évaluée à environ **178 849** visites. La fréquentation affiche une hausse importante sur la majorité des sites due notamment à la fin des restrictions de déplacement mais on constate également une hausse par rapport à 2019 qui est une année référence sans restriction particulière.

► Valorisation scientifique et pédagogique

Les ENS servent régulièrement de support pour des visites scientifiques, des formations supérieures (BTS gestion et protection de l'environnement, université de Caen, scientifiques français ou étrangers..). Depuis 1994, 32 étudiants (BTS, master) ont ainsi été accueillis au sein du bureau espaces naturels sensibles pour effectuer un stage d'étude sur les ENS. En 2021, une stagiaire en Licence pro « Métier de la protection et de gestion de l'environnement » a été accueillie pour un stage de 4 mois.

En 2021 :

- 2 sorties nature « sciences participatives » ont été organisées par le Conservatoire d'espaces naturels sur des ENS pour la réalisation de suivis scientifiques.
- Le bureau ENS est intervenu pour présenter la politique ENS et la démarche mesures compensatoires, auprès de plusieurs organismes de formation :
 - Licence professionnelle « gestion des ressources environnementales en milieu rural » de l'université de Caen.
 - BTS « gestion et protection de la nature » du LEGTA de Sées.

9.2 - Publications – exposition

Divers documents et supports sont réalisés pour informer et sensibiliser le public sur les ENS.

➤ Parcours dématérialisé

Conçu et financé par le Conseil départemental, en partenariat avec les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Collines normandes et de la Vallée de l'Orne et Flers Agglo, l'application "Mystère à la Roche d'Oëtre" permet de découvrir autrement l'histoire, la géologie, la faune et la flore de La Roche d'Oëtre. L'objectif est de sensibiliser à la nature le jeune public avec parcours de découverte sur un support dématérialisé (smartphone/tablette) avec des points d'étapes intégrant de l'information et également une partie jeux. Le tout avec des modes de traitement variés (vidéos, animation 2 D, témoignages sonores, etc).



En 2021, l'application a été téléchargée près de 900 fois.

➤ Carnets du petit naturaliste

Cette collection de petits ouvrages richement illustrés et complétés de jeux et de questions, est destinée aux scolaires et au grand public. Ils comportent 6 titres consacrés chacun à la découverte d'un site :

- le Marais du Grand-Hazé,
- le Coteau de la Butte,
- la Tourbière des Petits Riaux,
- la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre,
- les Gorges de Villiers,
- le Vaudobin.



► Carnet géologique de la Roche d'Oëtre

Ce document est consacré à la géologie du site de la Roche d'Oëtre conçu avec le CPIE des Collines normandes. Il est destiné aux élèves et aux enseignants des collèges ainsi qu'au grand public.

► Dépliant guide français-anglais

Des dépliants guide sont mis à disposition en libre-service sur les aires d'accueil. En 2021, trois nouveaux dépliants étaient en cours de conception pour les sites de la Fosse Arthour, du Marais du Grand Hazé et de l'Étang de la Lande Forêt. Au total, 15 sites disposent de ces dépliants



► Affiches

Cinq affiches sont distribuées gratuitement au public :

- les orchidées sauvages de l'Orne (2),
- les papillons des parcs et des jardins de l'Orne,
- les oiseaux du Marais du Grand Hazé,
- les rivières de l'Orne.



► « Orne Trait Nature »

La plaquette « Orne, traits nature » présentant la politique et les sites ENS de l'Orne a été actualisée et rééditée en 2019. Elle est diffusée auprès des élus, des partenaires et du public lors de certaines manifestations.



► Guide des orchidées

Cette plaquette réalisée avec l'AFFO complète les deux affiches consacrées à ces espèces. Elle est mise en vente pour le public au prix de 3 €.

► Expositions

Des expositions sont réalisées régulièrement avec le CPIE des collines normandes pour la Maison de la Rivière et du Paysage qui accueille du public. Elles sont ensuite prêtées gratuitement aux écoles, communes ou associations qui en font la demande. Le CPIE des Collines normandes, qui en assure la gestion, propose actuellement un catalogue de 12 expositions.



12 000
guides
« balades
natures »

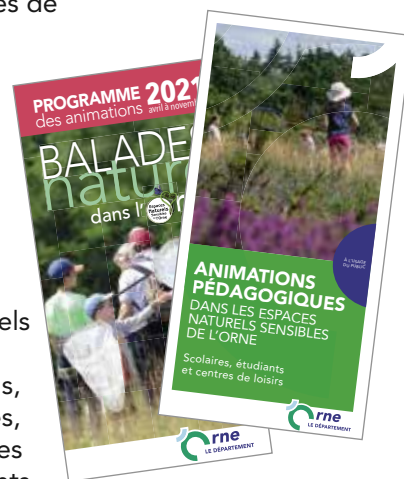
10. La communication

Programmes d'animations

Deux brochures et deux affiches sont éditées tous les ans pour présenter les programmes des visites guidées pour le grand public et des animations pédagogiques pour les scolaires, étudiants et centres de loisirs.

En 2021, le guide « Balades nature dans l'Orne » regroupait les animations organisées dans les ENS par le Conseil départemental ainsi que les animations de 20 partenaires (parcs naturels régionaux, ONF, communes, associations...), soit au total 200 rendez-vous. Il a été édité à 12000 exemplaires.

Sa diffusion est assurée par le bureau espaces naturels sensibles avec l'aide d'autres services du Conseil départemental. Sont destinataires : les parcs naturels, les offices de tourisme, les gîtes et chambres d'hôtes, les campings, les musées et bibliothèques, les mairies et les communautés de communes ainsi que différents partenaires.



L'Orne dans ma poche

L'ensemble des circuits en visite libre a été intégré dans l'application pour smartphone « L'Orne dans ma poche » développée par le Département. Cela permet de télécharger le tracé des sentiers géolocalisés avec des informations sur les sites.

Reportages photos et vidéo

En 2021, des reportages photos ont été réalisés sur trois ENS (Marais du Grand Hazé, Étang de la Lande Forêt, Coteaux historiques de la Bataille de Normandie). Elles permettent d'illustrer les documents pédagogiques ou de communication.



▼ Coteau Frénée - © C. Aubert



▲ Animation au Vaudobin - © C. Aubert



France 3 - Vaudobin

📌 Information des médias

L'information des médias est assurée par la Direction de la communication: envoi de communiqués de presse réguliers pour annoncer les animations ou manifestations, publication sur les réseaux sociaux,...

Les ENS font aussi régulièrement l'objet d'articles dans des revues nationales ou régionales de nature ou de tourisme.



En 2021, un reportage pour l'émission « pistes vertes » de France 3 a été tourné au Vaudobin et plusieurs émissions de radio (Tendance ouest, RCF, Radio alpes mancelles) ont été consacrées aux ENS.



Briouze et son pays

Le Département va réaménager l'étang de La Lande-

Suite à une séance de la Commission permanente du Conseil départemental, l'aménagement et une liaison avec la future voie verte. Les travaux devraient démarrer...

Faire le tour de l'étang de La Lande-Forêt du Grand, ce sera bientôt possible ! Dans le cadre des projets du Département, un aménagement est prévu autour de cet espace. D'après le président du Conseil départemental, Christophe de Fournier : « Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique volontariste menée par le Conseil départemental pour les aménagements d'espaces naturels sensibles, qui permettent d'accueillir de plus en plus de visiteurs et contribuent à augmenter l'attractivité de territoire amais ».



Faire découvrir le site

Après 25 ans, les élus du Département et les promoteurs peuvent finalement faire le tour de l'étang. « La zone de l'étang balnéaire dans une sorte de marécage comme au Marais du Grand Hazé », affirme la maire de la commune, Bruno Audois.

Il sera bientôt possible de parcourir à pied l'ensemble de l'étang. « C'est un espace naturel sensible, qui permet de découvrir un site, un petit aménagement de parking ou encore un point de vue pour l'interprétation », dit-il.

« Les Celtes habitaient ce site ». C'est ce qu'a découvert l'archéologue Jean-Claude Lamy. « Les Celtes habitaient ce site », dit-il. « Les Celtes habitaient ce site », dit-il.

« Les Celtes habitaient ce site ». C'est ce qu'a découvert l'archéologue Jean-Claude Lamy. « Les Celtes habitaient ce site », dit-il.

Un parcours d'interprétation pour découvrir le site archéologique du camp de Bierre

Site archéologique majeur dans le Grand Ouest, le camp de Bierre se dote d'un parcours d'interprétation. Une dizaine de panneaux d'information jalonnent désormais ce site historique situé sur la commune de Méri, entre Argentan et Falaise.

Un site archéologique majeur dans le Grand Ouest, le camp de Bierre se dote d'un parcours d'interprétation. Une dizaine de panneaux d'information jalonnent désormais ce site historique situé sur la commune de Méri, entre Argentan et Falaise.

« Les Celtes habitaient ce site ». C'est ce qu'a découvert l'archéologue Jean-Claude Lamy. « Les Celtes habitaient ce site », dit-il.



Un double intérêt

« Les Celtes habitaient ce site ». C'est ce qu'a découvert l'archéologue Jean-Claude Lamy. « Les Celtes habitaient ce site », dit-il.

Les Celtes habitaient ce site

« Les Celtes habitaient ce site ». C'est ce qu'a découvert l'archéologue Jean-Claude Lamy. « Les Celtes habitaient ce site », dit-il.

« Les Celtes habitaient ce site ». C'est ce qu'a découvert l'archéologue Jean-Claude Lamy. « Les Celtes habitaient ce site », dit-il.

L'Orne au chevet des espaces naturels sensibles

Dans le cadre des élections départementales, nous vous proposons cinq dossiers sur les grandes compétences de cette collectivité, centrale de notre quotidien. Troisième volet : l'environnement.

Quels sont les sites les plus sensibles ?

Les sites les plus sensibles sont ceux qui ont une valeur patrimoniale, scientifique, culturelle ou paysagère. Ils sont classés en fonction de leur importance et de leur vulnérabilité.

Comment le Département agit-il ?

Le Département agit à travers plusieurs actions : la création de nouveaux sites, l'amélioration des sites existants, et la mise en place de mesures de protection.

Quel est le rôle du Département ?

Le Département a pour rôle de protéger et de valoriser les espaces naturels sensibles de son territoire, en favorisant leur découverte par le public.



Fiers

À la Roche-d'Oëtre, attirer pour sensibiliser

Le Parc aérobranche vient de rouvrir. C'est une occasion de sensibiliser le public à l'écologie et à la préservation de l'environnement.

Le Parc aérobranche est un espace naturel sensible qui permet de découvrir l'histoire de l'aviation et de la construction aéronautique.



Le Parc aérobranche est un espace naturel sensible qui permet de découvrir l'histoire de l'aviation et de la construction aéronautique.

Le Département

économiques alternatives ?

Le Département encourage les activités économiques alternatives, telles que l'agriculture biologique et le tourisme durable.

Voiture électrique

Le Département encourage l'usage des voitures électriques pour réduire les émissions de CO2 et protéger l'environnement.

L'étang de La Lande-Forêt sera bientôt le paradis des promeneurs

Le Département aménage l'étang de La Lande-Forêt pour en faire un lieu de promenade et de détente pour tous.

Cherbourg

Le Département agit à travers plusieurs actions : la création de nouveaux sites, l'amélioration des sites existants, et la mise en place de mesures de protection.

Le Département

économiques alternatives ?

Le Département encourage les activités économiques alternatives, telles que l'agriculture biologique et le tourisme durable.

Voiture électrique

Le Département encourage l'usage des voitures électriques pour réduire les émissions de CO2 et protéger l'environnement.

L'étang de La Lande-Forêt sera bientôt le paradis des promeneurs

Le Département aménage l'étang de La Lande-Forêt pour en faire un lieu de promenade et de détente pour tous.

LYCÉE DES ANDAINES. Des élèves à la découverte des espaces naturels sensibles



Panorama sur le Bocage normand depuis la fosse Arthour.

Du 14 au 18 juin, les élèves de 2nd en option ELDD[®] du lycée des Andaines ont étudié 3 des 40 espaces naturels sensibles de l'Orne.

Pour terminer l'année de travail en option ELDD, les élèves ont bénéficié d'un projet pédagogique financé par le Parc naturel régional Normandie-Maine intitulé « PARCours ton territoire ». Ils ont ainsi été accompagnés d'un animateur spécialisé : Morvan Debrosse. « Initialement, cette semaine était prévue entièrement à vélo et en camping, mais Covid 19 oblige, le programme a

été revu et adapté, confie Sylvie Turcan, professeure de SVT. Les déplacements se sont faits à vélo pour les lieux proches comme Bagnoles et les Gorges de Villiers. Les matinées étaient consacrées aux animations et les après-midi aux découvertes plus libres des milieux ».

Ainsi les élèves ont pu randonner autour de la fosse Arthour et de la tourbière des petits Riaux, admirer les paysages de cluses et de vallées, à l'orientation balises du parc en forêt de Bai, visiter l'élevage de la ferme des G



Découverte de la faune.

Etudes sur le terrain

Lundi 14 juin, les élèves ont fait le cap sur la Fosse Arthour pour une étude de pays de la flore et de la faune. Ils ont présenté un inventaire à l'échelle régionale à l'observatoire départemental, avec les insectes capturés d'un filet à papillon lâchés, et quelques végétaux caractéristiques.

Le lendemain

Trois sentiers pour découvrir le marais

Pour mieux découvrir la faune et la flore du marais du Grand-Hazé, trois nouveaux sentiers sont à la disposition des visiteurs.

Le marais du Grand-Hazé compte trois nouveaux sentiers de promenade. Classé Espace naturel sensible, le plus grand marais du département s'étale sur une surface de deux cents hectares et accueille une multitude d'espèces animales et végétales avec plus de 1 500 espèces répertoriées.

Pour permettre aux visiteurs de mieux découvrir cette faune et cette flore dans le respect de la zone humide, le conseil départemental - qui gère le lieu en partenariat avec le CPIE des collines normandes - a investi 200 000 €, cofinancés par l'Agence Agglo à hauteur de 50 000 €. Le Département explique que ces travaux sont importants puisque le lieu permet de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux.

Le tour du marais en 6 km avec la voie verte

Les chemins sont pour l'instant des trajets aller-retour, mais ils seront bientôt connectés à la voie verte Briouze - Bagnoles-de-l'Orne ce qui permettra de faire le tour du marais en 6 km. Pour le premier sentier, celui du Breuil, il faut compter 4 km, celui du bois de Bellou (ouvert du 15 avril au 15 octobre), 2,7 km et celui de la Marrière (ouvert du 15 avril au 15 octobre), 3,4 km. Les distances comprennent l'aller et le retour.

Renseignements : Le marais du Grand-Hazé est situé dans les communes de Briouze et Bellou-en-Houlme. Deux parkings à disposition : celui de l'observatoire (Briouze) et celui de la Longrais (Bellou-en-Houlme) Malgré les passerelles, il est jugé

difficile d'accéder à certains points du marais. Les sentiers sont adaptés aux zones humides ainsi que des travaux d'égouttage et de broyage. Une aire de stationnement a également été créée.

Malgré les passerelles, il est jugé

EN OCTOBRE. Six balades pour découvrir les espaces sensibles de l'Orne

En octobre, le Conseil départemental de l'Orne et ses partenaires proposent six balades nature pour partir à la découverte des Espaces naturels sensibles de l'Orne. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Programme

Dimanche 10 octobre : Ecoché-les-Vallées. Les Méandres de l'Orne, rando la Courbe. Rendez-vous à 13 h 30 au hameau du Haut du Château à la Courbe. Tarif : 2,50 €/pers (gratuit -12 ans et adhérents CPIE). Durée : 3 h 30. Réservation conseillée : 02 33 62 34 65 ou contact@cpie61.fr.

Mardi 19 octobre : Saint-Quen-le-Brisout. Les Gorges de Villiers, automne et nature aux Gorges de Villiers. Rendez-vous à 14 h sur le parking des Gorges de Villiers. Tarif : 2,50 €/pers (gratuit -12 ans). Durée : 2 h. Réservation conseillée : 02 33 62 34 65.

Mardi 26 octobre : Ecoché-les-Vallées. Les Méandres de l'Orne, balade nature. Rendez-vous à 14 h 30 sur le parking du Ménil Glaise, près du pont sur l'Orne. Tarif : 2,50 €/pers (gratuit -12 ans et adhérents CPIE). Durée : 2 h 30. Réservation conseillée : 02 33 62 34 65 ou contact@cpie61.fr.



Les Gorges de Villiers au programme de mardi 19 octobre.

© Jean-Eric Rubio

Mardi 26 octobre : Saint-Gervais-du-Perron. L'étang du Perron. « Qui a rongé la noisette ? ». Rendez-vous à 14 h sur le parking de l'étang du Perron. Tarif : 2,50 €/pers (gratuit -12 ans). Durée : 2 h. Réservation conseillée : 02 33 62 34 65.

Jeudi 28 octobre : Saint-Georges-de-Rouelley. La Fosse Arthour, balade automnale à la Fosse Arthour. Rendez-vous

à 14 h sur le parking de l'Auberge de La Fosse Arthour. Tarif : gratuit. Durée : 2 h. Réservation conseillée : 02 33 62 34 65.

Vendredi 29 octobre : Athis-Val-de-Rouvre. La Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, balade nocturne : nature et frissons. Rendez-vous à 17 h 30 sur le parking de la Maison de la Rivière et du Paysage à Ségré-Fontaine. Tarif : 2,50 €/pers (gratuit -12 ans et adhérents CPIE). Durée : 3 h 30. Réservation conseillée : 02 33 62 34 65 ou contact@cpie61.fr.

Conseils pratiques

Pour éviter les tiques, qui peuvent transmettre la maladie de Lyme, il est prudent de s'équiper de chaussures fermées et de vêtements longs couvrant les bras et les jambes (rentre le pantalon dans les chaussures). Après la sortie, s'inspecter minutieusement et retirer les tiques le plus vite possible avec un tire-tique ou une pince à épiler.

Lorsque l'inscription est obligatoire, il est conseillé de s'inscrire plusieurs jours avant, le nombre de participants étant souvent limité. En cas d'intempérie, contactez la structure qui l'encadre pour savoir si l'animation est maintenue ou pas.

Marais du Grand Hazé

Authentique sanctuaire de la faune et de la flore, c'est aussi le plus vaste espace naturel sensible de l'Orne.

Inscrit au réseau Natura 2000 pour la préservation des milieux et espèces rares ou menacés, le site, situé sur les communes de Briouze et Bellou-en-Houlme, dans le département de l'Orne, bénéficie de plusieurs outils de protection complémentaires, notamment intégrés dans les 40 Espaces naturels sensibles du département.

« Dans l'objectif de maintenir ce milieu marécageux, un déboisement a été lancé dans les années 1990. Ces travaux ont permis de maintenir un milieu propre au développement d'espèces en voie de disparition, grâce à un habitat tourbeux qui représente un milieu rare en Europe, proche de Johann Laundy, chargé de mission au CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) des Collines normandes de Ségré-Fontaine et chargé de la gestion du marais du Grand Hazé. Ce site protégé conserve les usages sans exclure les riverains et les différents acteurs : randonneurs, chasseurs, pêcheurs ou agriculteurs. »

Faune : Parmi les espèces d'intérêt communautaire désignées comme prioritaires, le futois nageant, petite plante qui affectionne les milieux amphibies inondés en hiver ; le lucane cerf-volant, plus grand coléoptère d'Europe, ou l'écaillé chinée, un papillon nocturne. « Depuis une vingtaine d'années,



Le marais du Grand Hazé

on voit chevreuil, camaron, bœufs écossais Higha intégré le site. Ces animaux tiennent naturellement dans la sucrerie variée.

187 espèces d'oiseaux. Bien loin d'être les seuls lieux, ils partagent leur territoire avec une multitude d'autres espèces. On constate la présence de débris, plus couramment, de cigognes blanches, une pondue, un petit oiseau qui aime les milieux



LE DÉPARTEMENT

Pôle attractivité territoriale

Direction du développement durable des territoires

Bureau espaces naturels sensibles

27, boulevard de Strasbourg - CS 30528

61017 ALENÇON Cedex

Tél. 02 33 81 61 53

www.orne.fr